Pérignat lès Sarlièvre — La porte du Sud

Lettre municipale

JUIN 2020
>>> N° 54

Édition spéciale Élections Municipales 2020

Edito

Comme vous le savez, le premier tour des élections s'est tenu le 15 mars dernier et notre liste, « Avançons ensemble pour Pérignat » a été élue avec un résultat de 68.18 %.
Il s'est passé plus de 2 mois depuis les élections municipales avant notre mise en place.
L'équipe de Pierre RIOL, dont le mandat a été prorogé, a dû gérer la crise sanitaire avec l'aide de nos agents municipaux qui sont restés mobilisés à chaque instant.
Cette crise sanitaire a bouleversé nos vies, et malgré la distanciation sociale qui s'est imposée à nous, nous avons pu constater un élan de solidarité, en France comme dans notre commune : portage des courses, appel aux personnes âgées, confection de masques,...
Le premier Conseil Municipal s'est tenu le 23 Mai avec l'ensemble des nouveaux élus et l'équipe sortante mais sans public et sans les familles.
L'équipe des 23 élus est maintenant en place. Je souhaite que l'on puisse travailler dans un état d'esprit collectif et participatif. Comme nous l'avons indiqué au cours de notre campagne, nous allons orienter nos actions pour le bien vivre des Pérignatoises et Pérignatois, en privilégiant le développement durable et une gestion financière saine.
Je vous remercie pour votre confiance, en mon nom et celle de mon équipe.

Eric Grenet

Samedi 23 mai à 11h, le premier Conseil Municipal de Pérignat-lès-Sarlième depuis les élections de mars 2020, s'est réuni à huit-clos, dans la salle de l'Affiche, afin de respecter les règles de distanciation sociale. Pierre RIOL a ouvert cette séance en rappelant l'engagement de son équipe sortante, en particulier pendant cette période de transition et de gestion de la crise sanitaire.

Jean Pierre AUJEAN, doyen des élus, a ensuite présidé la séance du Conseil Municipal pour l'élection du Maire. **Eric GRENET, candidat à la fonction de Maire a été élu par 20 voix sur 23 et a pris ses fonctions immédiatement.**

Eric GRENET a remercié toutes les Pérignatoises et tous les Pérignatois pour leur soutien, et tous ses colistiers qui l'ont aidé pendant la campagne. Il a rappelé l'importance d'être au service des habitants, en formant une équipe de 23 élus.

Il a ensuite été procédé à l'élection des adjoints. Sebastien DONADIEU a proposé une liste de 5 adjoints sur 6 possible. Cette liste a été élue par 20 voix sur 23 :
Premier adjoint : Sébastien DONADIEU
Deuxième adjointe : Colette LAVERGNE
Troisième adjoint : Olivier NAUDAN
Quatrième adjointe : Séverine BERRAUD-JOUSSOUY
Cinquième adjoint : Jean-Pierre AUJEAN

Apres avoir témoigné de toute sa confiance envers ses adjoints et renforcé les messages d'investissement pour le travail à réaliser, Eric GRENET a levé la séance de ce premier Conseil Municipal de la nouvelle équipe.

> Le fonctionnement de votre municipalité

QUELLES SONT LES INSTANCES DE DÉCISIONS ?

C'est au **Conseil Municipal** que se décident les affaires de la commune. Par ses délibérations, le Conseil Municipal donne son avis, décide, arrête les comptes, ou donne délégation au Maire par exemple. Vous pouvez assister au Conseil Municipal car il est public. A Pérignat-lès-Sarlième, il se réunira environ tous les 3 mois.

Les **commissions municipales** sont créées par le Conseil Municipal pour améliorer son fonctionnement et l'aider aux délibérations. Les commissions municipales sont des commissions d'étude pour émettre un avis au Conseil Municipal. Elles sont constituées par les élus. Les débats et les discussions sont à huit-clos.

COMMENT S'ARTICULE CE FONCTIONNEMENT ?

Le maire et ses adjoints se réuniront tous les 15 jours environ dans des réunions de **Bureau**. Avec le Directeur Général des Services, le Bureau traite les affaires courantes. Il donne les orientations de la mandature. Il revoit les demandes des Pérignatois, l'évolution de la réglementation, la gestion des employés municipaux et les avis des commissions par exemple.

Pour aider les commissions municipales, le Bureau souhaite mettre en place des **Groupes de Travail** ponctuels sur des projets particuliers. Sous la responsabilité des commissions, ces groupes de travail seront composés d'élus, mais aussi d'experts ou de personnalités compétentes locales. Ils travailleront sur des actions concrètes et feront avancer les projets proposés par les commissions municipales et décidés en Conseil Municipal.

EXISTE-T-IL D'AUTRES MOYENS D'INFORMATION ?

Régulièrement une **lettre municipale** et un **magazine** seront diffusés avec les actualités, la vie de la commune les décisions importantes et les évènements à venir. Pour une information continue, l'actualité sera postée sur **internet** et la page **facebook** de la mairie.

Des **réunions publiques** régulières seront ouvertes à tous pour partager sur des projets majeurs pour Pérignat.

Le maire et ses adjoints tiendront des **permanences** aux cours desquelles vous pourrez échanger avec eux.

Lettre municipale

JUIN 2020 >>> N° 54

> Élus

Eric GRENET
Maire

Sébastien DONADIEU
1er adjoint

Colette LAVERGNE
2ème adjointe

Olivier NAUDAN
3ème adjoint

Séverine BERAUD JOUSSOUY
4ème adjointe

Jean-Pierre AUJEAN
5ème adjoint

Alisson MARESCAUX
Conseillère déléguée

Cyrielle QUATREVAUX
Conseillère municipale

Cédric MARQUET
Conseiller municipal

Jany LOPEZ
Conseillère municipale

Thibaut TASSOU
Conseiller municipal

Claudine FAURE
Conseillère municipale

Pascal DUC
Conseiller municipal

Andrée CHERON
Conseillère municipale

Arnaud SERRE
Conseiller municipal

Marie-Hélène VERGNE
Conseillère municipale

Bernard DE LA ROQUE
Conseiller municipal

Claire MOSNIER
Conseillère municipale

Argimiro LOPEZ
Conseiller municipal

Anne RABANY
Conseillère municipale

Amine-Xavier CHAABANE
Conseiller municipal

Nathalie DINI
Conseillère municipale

Michel BODEVEIX
Conseiller municipal

PEFC 10-31-3162

Imp. Decombat - Cébazat - 04 73 25 06 62 - Ne pas jeter sur la voie publique. Imprimé sur papier PEFC.

Retrouver votre mairie

www.perignat-les-sarlieve.fr

Mairie Pérignat-lès-Sarlième

> Flash Actus

- La prochaine **distribution de masques** 1 offert par la Région AURA et 1 par la commune-métropole, aura lieu le samedi 6 juin salle Berthon de 8h à 18h par vos élus. Pour les personnes de plus de 70 ans et personnes fragiles, vos élus distribueront les masques au domicile à partir du jeudi 4 juin.

- **Prochain Conseil Municipal** jeudi 11 juin à 20h30 à l'Affiche, notamment pour la création des commissions et leurs membres. Accueil public restreint.